



DEL- 2024 -026

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de  
Conseillers  
En exercice : 18  
Présents : 10  
Votants : 14

**OBJET :**

AFFAIRE FONCIERE :  
EXCEDENT DE  
TERRAIN  
COMMUNAL – LE  
BORDAGE

L'an Deux Mille Vingt-quatre, le jeudi 18 avril  
Le Conseil Municipal de LA REGRIPIERE 44330  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H  
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire  
Date de convocation du Conseil Municipal : 10 avril 2024  
**PRÉSENTS** : M EVIN P., M CAILLER R., M GAULTIER J-L, Mme  
PETITEAU M-E, M BOUCHEREAU F., Mme BARON A, Mme  
HERBRETEAU M-A, Mme JOLIVET C., Mme LAMBERT B., M  
SOURISSEAU B.

**EXCUSÉS** : M AMOSSÉ M., Mme PASQUEREAU C., M DUGUÉ  
V., M BAUDRY M., Mme DURAND A., M CARETTE C. ; Mme  
CLÉRO V., Mme FONTENEAU C.,

**POUVOIRS** : Mme CLÉRO V. a donné pouvoir à M EVIN P.  
Mme DURAND A. a donné pouvoir à Mme PETITEAU M-E  
M BAUDRY M. a donné pouvoir à M CAILLER R.  
Mme FONTENEAU C. a donné pouvoir à Mme BARON A.

**SECRETARE** : Mme JOLIVET C.  
-----

M Le Maire informe les élus sur la demande d'acquisition de terrain communal au  
Bordage

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**Décide :**

- le principe de vendre aux propriétaires de la parcelle B 400 un excédent communal  
d'une superficie d'environ 193 m<sup>2</sup>

**Dit :**

- qu'une enquête de 15 jours aura lieu en Maire, afin de recueillir l'avis de la  
population,  
- que l'avis sera publié sur le panneau d'affichage de l'hôtel de Ville et par les  
moyens habituels de publication municipale.

**Décide :**

- de désigner un commissaire enquêteur

PREFECTURE VIA FAST

Le 23 AVR. 2024

Certifié exécutoire par le Maire  
Publié ou notifié le : 24 AVR. 2024

Pour extrait conforme au Registre  
Fait aux jour, mois et an ci-dessus,

LE MAIRE,  
Pascal EVIN